

Belfius Equities Immo

Sicav de droit belge à compartiments

Classe: Classic

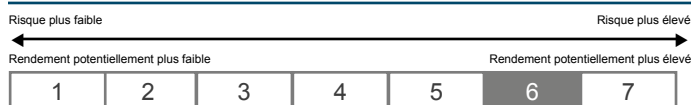
Type de part: Cap. (EUR)

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Belfius Equities Immo est un compartiment de la Sicav Belfius Equities, un fonds de fonds UCITS IV (18-12-2014) avec une liquidité quotidienne, qui offre aux investisseurs une exposition aux marchés mondiaux des valeurs immobilières. Le fonds investit principalement sur une sélection de fonds de tiers (à l'exclusion des fonds internes de Candriam) dont l'univers d'investissement se compose d'actions internationales liées à l'immobilier. Le fonds peut également utiliser des produits dérivés (options, swaps, contrats à terme standardisés ou de gré à gré) pour une gestion efficace du portefeuille. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques".

Il est nécessaire de consulter le prospectus et le KIID avant de souscrire dans le Fonds. Ces deux documents, ainsi que le dernier rapport annuel, le rapport semi-annuel et d'autres informations relatives au Fonds et au benchmark sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation, sur le site www.candriam.com.

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT



ÉVOLUTION DE LA VNI (Part : Cap) DEPUIS LE DÉBUT EN EUR



Source : Candriam. Les performances passées présentées dans ce document ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les VNI reprises ci-dessus sont fournies par la comptabilité, nettes de commissions et revenus réinvestis. La valeur ou le prix converti en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations du taux de change.

RENDEMENT ACTUEL AU 31.12.2021 (%)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Début
Classe EUR	16.80	7.89	2.83	-	3.35
Classe EUR - Benchmark	17.55	9.90	5.51	-	6.70

Source : Candriam. Rendements nets de commissions et revenus réinvestis ; tous les frais et taxes sont déduits, sauf les frais et taxes à l'entrée ou à la sortie. Chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions d'OPC ou de compartiments de sociétés d'investissement.

CARACTÉRISTIQUES, INFORMATIONS PRATIQUES

Date de création	18.12.2014
Horizon d'investissement:	Le fonds n'a pas de durée déterminée
Commercialisation	BE
Type de part(s)	Cap, Dis
Devise de valorisation	EUR
Valorisation	Quotidienne
La VNI est consultable à l'adresse suivante :	http://permafiles.beama.be/NAVpub_fr.pdf
Société de gestion	Candriam Belgique
Indice de référence	FTSE EPRA/NAREIT Europe NR
Au cas où la performance est exprimée dans une autre devise que celle en vigueur dans le pays de résidence de l'investisseur, les rendements pourraient augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de la devise.	

	Capitalisation	Distribution
1re VNI au	18.12.2014	18.12.2014
1re VNI NAV (EUR)	1132.98	763.05
VNI par action au 31.12.2021 (EUR)	1428.49	808.78
Total actif net (M EUR)	25.94	
Dernier dividende distribué (EUR)		21.00
Date du dernier dividende distribué		26.10.2021
Code ISIN	BE0940608962	BE0940607956
Frais d'entrée (max.) (%)	2.50	2.50
Frais de sortie (%)	0.00	0.00
Frais courants (%) dont	1.83	1.86
Commission de gestion (max. en %)		1.50
Commission de surperformance (%)		0.00

Droits de garde : Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service financier.

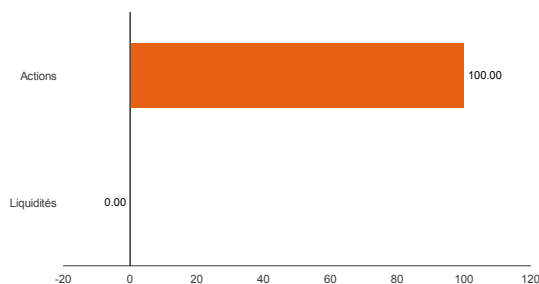
Belfius Equities Immo

Sicav de droit belge à compartiments

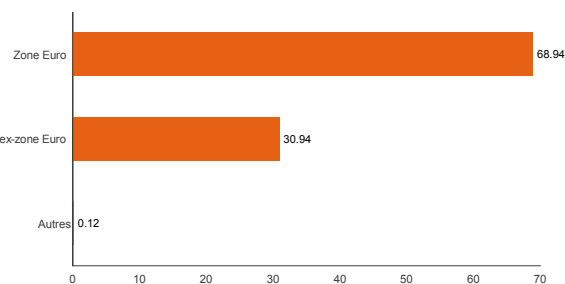
Classe: Classic

Type de part: Cap. (EUR)

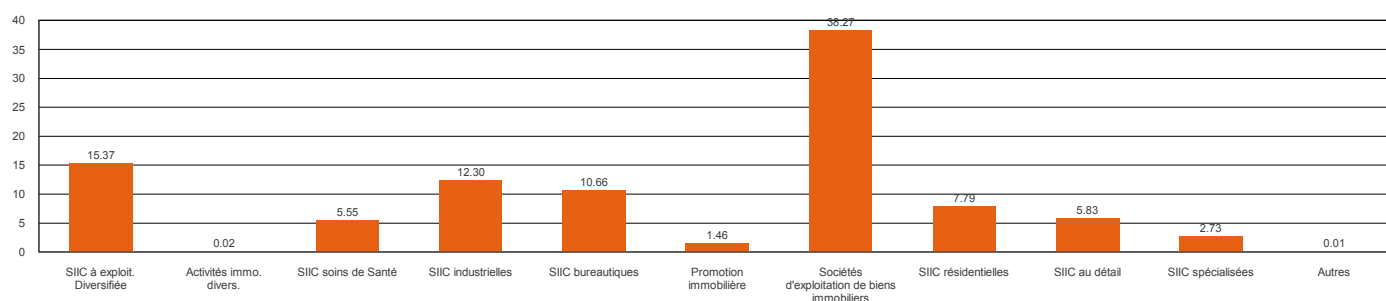
RÉPARTITION PAR INSTRUMENTS (%)



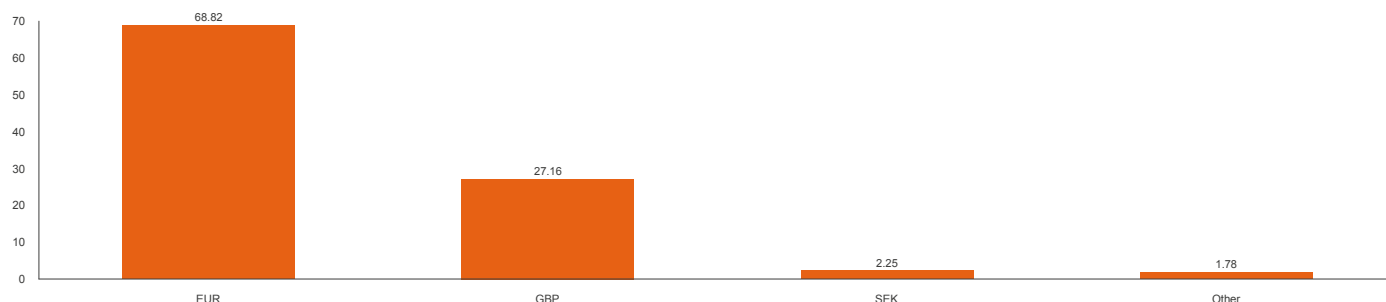
RÉPARTITION PAR RÉGION (%)



RÉPARTITION PAR SECTEUR (MSCI) (%)



RÉPARTITION PAR DEVISE (%)



Belfius Equities Immo

Sicav de droit belge à compartiments

Classe: Classic

Type de part: Cap. (EUR)

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et qu'il pourrait donc recevoir moins que sa mise. Description des risques jugés significatifs et pertinents, tels qu'évalués par le compartiment:

De par sa politique d'investissement, le compartiment est exposé à un risque de marché « élevé », soit un risque de déclin des marchés boursiers sur lesquels il est investi.

En fonction de l'évolution des marchés, de la sélection de titres opérée par le compartiment et de l'absence de garanties tierces, un risque pèse donc sur la performance du compartiment.

Il est rappelé à l'investisseur que le compartiment supporte un risque de concentration « élevé » du fait qu'il se limite à un secteur particulier au sein d'une zone géographique déterminée.

Compte tenu du fait que le gestionnaire peut investir dans des devises autres que celle du compartiment, l'investisseur dont la devise de référence est celle du compartiment encourt un risque élevé que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change.

Il peut également être soumis au risque de liquidité en cas de crise grave affectant ces marchés, soit le risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun.

• Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.

SERVICE FINANCIER

Belfius Banque SA - Place Charles Rogier 11 - 1210 Brussel

Tel. 02 222 11 11 - www.belfius.be

Rek.nr. 052-9006469-91

IBAN: BE23 0529 0064 6991 - BIC: GKCCBEBB

RPR Brussel BTW BE 0403.201.185

FSMA nr. 019649 A

Une liste complète avec les entités en charge du service financier dans les différents pays est disponible sur : www.candriam.com.

Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de Belfius Banque à l'adresse susmentionnée.

INFORMATION POUR LA BELGIQUE

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant :

• précompte mobilier :

- pour les parts de distribution : 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.

- pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value est soumise au précompte mobilier libératoire de 30% pour les fonds investissant dans plus de 10% en obligations et autres créances.

• taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): 1,32 % (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

SERVICE DE PLAINTES

Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au département Client Servicing par lettre au :

58, avenue des Arts à 1000 Bruxelles

ou via le site <http://contact.candriam.com>.

Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisante pour le client, le client peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse: OMBUDSFN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsman, Avenue du Roi Albert II 8 1000 Bruxelles; Tel. +32 2 545 77 70; Fax +32 2 545 77 79; Email: ombudsman@ombudsfm.be; Site web: www.ombudsfm.be.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondants aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;

- d'évaluer le portefeuille titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné.